

Enseignement

MONTÉE DES MENACES SUR LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Parmi les disciplines scolaires, l'Éducation Physique et Sportive (EPS) fait partie des plus affectées par la politique gouvernementale de désengagement de l'État touchant l'Éducation nationale. Responsables du Syndicat National de l'Éducation Physique de la Fédération Syndicale Unitaire (SNEP-FSU), Marc Boulogne, secrétaire académique du Nord, et Manuel Cabrera, secrétaire départemental du Pas-de-Calais, font le point sur la situation.



gnants d'EPS à l'association sportive de l'établissement et le transfert de l'activité de ces associations vers un dispositif d'accompagnement éducatif à encadrement précaire ou moins qualifié. «Dans nos statuts, en tant qu'enseignant d'EPS, explique Manuel Cabrera, nous avons dix-sept heures de cours dans les classes ordinaires et trois heures consacrées à l'animation de l'association UNSS (Union nationale du sport scolaire) de l'établissement. C'est une particularité qui est une richesse pour l'enseignement sportif public, un dispositif unique en Europe qui permet aux élèves de se perfectionner dans les activités sportives pour un prix peu élevé. Or, dans ce domaine aussi, l'État retire ses billes dans le cadre des réductions de moyens. Cela fait déjà un certain temps que l'UNSS est menacé. Par exemple, depuis quatre ou cinq ans, l'État n'a pas réévalué les subventions consacrées à l'UNSS. Autre exemple, sous De Robien (ministre de l'Éducation nationale de 2005 à 2007 n.d.r.), la tentative de supprimer le caractère obligatoire de l'animation de l'association sportive pour les enseignants avait été engagée mais, du fait de la mobilisation des collègues, sans succès. Le but pour le gouvernement, c'est, d'une part, de récupérer ces trois heures pour chaque enseignant d'EPS et les transformer en postes et, d'autre part, de faire prendre en charge les heures d'UNSS par un accompagnement éducatif sportif sous-encadré, précaire et moins qualifié.»

«Le sport scolaire est un service public, souligne Marc Boulogne. Dans le département du Pas-de-Calais, il y a plus de 20 000 licenciés à l'UNSS, plus de 60 000 pour l'académie et près d'un million pour la France. Des chiffres impressionnants. Pour nous, le changement de statut des cadres implique un changement d'orientation de la structure avec des risques, notamment, de concurrence entre l'enseignement de l'EPS et le sport à l'école en général. Ce qui est visé aussi c'est le statut de notre discipline et de notre métier, la transformation du sport scolaire en accompagnement scolaire sportif correspondant au fait de transformer le sport à l'école en une animation plutôt que de lui laisser sa place parmi les disciplines scolaires à proprement parler.»

A l'horizon du processus, soulignent les syndicalistes du SNEP-FSU, l'externalisation des activités attachées à l'éducation physique et sportive en vue de leur marchandisation : un processus de privatisation rampant du service public d'éducation dont l'EPS constitue un champ d'expérimentation et de test.

Jérôme Skalski

PREMIER aspect abordé par les syndicalistes du SNEP-FSU, les suppressions des postes. «Sur l'ensemble de la fonction publique, il y a un départ sur deux en retraite qui n'est pas remplacé, taux de non-remplacement qui se retrouve pour la plupart des disciplines scolaires. En EPS ce sont deux départs sur trois qui ne sont pas remplacés» explique Marc Boulogne.

En EPS, deux départs en retraite sur trois ne sont pas remplacés

Dans le contexte d'une politique d'intensification des suppressions de postes dans l'Éducation nationale – 16 000 postes en moins en 2010, 13 500 supprimés en 2009, 11 200 en 2008, 8 700 en 2007 etc. -, l'EPS se trouve particulièrement visée par le gouvernement.

En 6 ans, ce sont 6 000 postes de professeurs d'EPS qui ont été rayés de la carte au niveau national avec un recrutement au concours se faisant aux compte-gouttes. Depuis quatre ans, le nombre des CAPES d'EPS est bloqué chaque année à environ 400 embauches pour, en moyenne, 1 300 départs en retraite. Conséquence de ces suppressions de postes -cours supprimés, encadrement insuffisant, services partagés...- la discipline s'enfoncé dans le rouge.

Une situation particulièrement critique pour les remplaçants titulaires

La situation est particulièrement critique pour les remplaçants titulaires (TZR) en EPS. Sur les 3 000 suppressions de TZR dans l'Éducation nationale, 550 concernent l'EPS cette année soit 20 % de l'ensemble, alors que les pro-

fesseurs d'EPS ne représentent que 10 % de l'effectif global des enseignants. Première conséquence, les remplaçants ne représentent plus aujourd'hui que 4 à 5 % des effectifs d'enseignants d'EPS alors que ce chiffre devrait tourner autour de 10 % estiment les syndicalistes. Dans certains départements plus un seul remplaçant titulaire n'est disponible. Deuxième conséquence, le développement de la précarisation avec des chefs d'établissements qui se tournent vers des vacataires. Troisième conséquence, des conditions de travail qui se dégradent jusqu'à la limite du supportable. «Dans la région, beaucoup de TZR se retrouvent sur deux établissements avec des emplois du temps qui se chevauchent presque et impliquent des déplacements dans l'urgence avec tous les dangers, l'impossibilité de s'intégrer dans les équipes pédagogiques et le stress que

cela entraîne», souligne Manuel Cabrera. «De véritables situations de crise sont vécues par les collègues TZR, explique pour sa part Marc Boulogne, situations de crise qui tournent quelque fois en situations de désespérance pour des collègues qui ont le sentiment d'être des profs Kleenex.»

Cette dégradation programmée de l'enseignement sportif par la voie du recrutement n'affecte pas seulement les conditions de travail des enseignants d'EPS mais le contenu de la discipline elle-même. Si le phénomène est général dans l'Éducation nationale, il produit des effets démultipliés pour l'EPS du fait de ses particularités pédagogiques.

Menaces sur le sport scolaire

Autre fait souligné par les syndicalistes régionaux du SNEP-FSU, le processus de récupération des heures consacrées par les ensei-